

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 13/02/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 14

Séance N° 01
27/02/2026
Délibération 005/7.5

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, HENRIQUES Floriane, et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mme HA Christine, Mr GUILBAUD David, MOURAIN Lisa

Absents : Mr PINEAU Nicolas, AVERTY Julien.

Madame PONTOIZEAU Fabienne a été élue secrétaire.

OBJET : Subventions exceptionnelles 2026 versées aux associations

Madame Le Maire expose au conseil municipal que plusieurs associations de la commune et extérieures ont sollicité la commune pour une participation financière à des projets exceptionnels à venir au titre de l'année 2026.

Madame Le Maire présente aux membres du conseil les demandes reçues à ce jour :

SDIS - Section JSP Challans Monts et Marais	A déterminer
LE PERRIER VELO CLUB	500,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de verser une subvention exceptionnelle pour l'année 2026 aux associations suivantes :

LE PERRIER VELO CLUB	500,00 €
----------------------	----------

- **AUTORISE** l'inscription au budget communal 2026 - chapitre 65 - article 65748

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme

Madame le Maire

Rosiane GODEFROY



La secrétaire de séance

Mme PONTOIZEAU Fabienne